

Nous grouperons ces actes en divers paragraphes, ce qui permettra d'en mieux saisir l'enchaînement et la portée :

- I. Le Pape et les Congrès eucharistiques.
- II. La pratique de la communion fréquente.
- III. Le culte eucharistique.
- IV. Diverses pratiques de la dévotion envers le Très Saint Sacrement.

### LE PAPE ET LES CONGRÈS EUCHARISTIQUES

La forme la plus éclatante de la dévotion envers le Saint Sacrement à notre époque est sans contredit le Congrès eucharistique. Dès la première année de son pontificat, dans une lettre à l'Evêque d'*Angoulême* à l'occasion du Congrès eucharistique international qui devait se réunir dans cette ville, Pie X évoque avec complaisance le souvenir du Congrès qu'il avait présidé lui-même en 1896 comme patriarche de Venise. "Aussi Nous plaît-il de vous révéler à vous, zélé et pieux évêque, à tous les organisateurs du Congrès, du haut de cette chaire du pontificat suprême qui Nous a été confiée, quels sentiments Nous embrasent Nous-même lorsque, il y a quelques années, nous célébrions à Venise le XVème Congrès italien pour étendre le culte de l'auguste Sacrement." (*Bref du 2 mai 1904.*)

#### *Congrès de Rome*

L'année suivante, Pie X faisait plus que donner des conseils et des encouragements pour la célébration d'un Congrès eucharistique. Il daignait prendre sous son patronage le XVIIe Congrès international et agréer qu'il se tint dans la ville de Rome et, pour ainsi dire, sous ses yeux. Sa sainteté voulut présider en personne la solennité d'ouverture, en célébrant pontificalement à Saint-Pierre, et la grande procession de clôture qui renouvela, pour la première fois depuis trente-quatre ans, la manifestation triomphale où le Pape portait lui-même le Très Saint Sacrement. Un des jours du Congrès, le Souverain Pontife tint à admettre tous les congressistes à son audience et leur adressa de pressantes exhortations à redoubler de zèle pour honorer la Divine Eucharistie. (*Allocution du 4 Juin 1905.*)

Quelques mois auparavant (28 février 1905,) un Bref adressé à Mgr l'Evêque de Namur, président du Comité permanent des Congrès eucharistiques, avait accordé à perpétuité des indulgences et des faveurs spirituelles à tous les Congrès qui se tiendront sous les auspices du Comité permanent.